25/06/2026

Informations aux clubs AVEYRON / LOZERE – Evolution de nos Règlements

AG Mouret 20/06/2026

Vous trouverez ci-dessous une synthèse des principales évolutions de nos règlements à connaître.

REGLEMENTS GENERAUX FFF

Art. 136 : Autorisation au District de pouvoir mettre en place le dispositif dit « caméra individuelle » porté par l'arbitre central

Art. 99 : Changement de club chez les jeunes → U6 à U9 (au lieu de U11) ne nécessite pas l'accord du club – Donc pour les U11 accord du club quitté, obligatoire maintenant

Art. 160 : U10 à U18 et idem en F → Nombre de joueurs mutés est limité à 4 dont 1 hors période

REGLEMENTS GENERAUX DISTRICT

Art. 9 : Mesures disciplinaires

- ➔ Instauration du CARTON BLANC pour toutes les compétitions (Seniors M/F et Jeunes M/F)
- ➔ Instauration de la PAUSE D'APAISEMENT pour toutes les compétitions (idem CB)

☛ ***Pour ces 2 dispositifs, se référer aux règlements détaillés, publiés sur le site du DAF***

REGLEMENTS DES CHAMPIONNATS DISTRICT AVEYRON FOOTBALL

Art. 89 : Nouvelle grille pour les Obligations des clubs en matière d'équipe de jeunes

☛ ***Tableau synthétique ci-joint***

Art. 25 : Concerne la F.M.I.

- ➔ A transmettre avant 24h le dimanche (au lieu de 21h)
- ➔ Amende supprimée pour absence d'indication du N° de tél du médecin ou Samu

Art. 7 : Lors des matchs de classement en championnat (phases finales pour désigner le champion de division) si résultat nul , pas de prolongations, direct tirs au but

Art. 24 : La participation des U17 Masculins, est autorisée en SENIORS M, sous réserve du dossier médical de surclassement transmis et validé par la LIGUE

Art. 67 : Participation des U17 F et U16 F en Seniors F

- ➔ La participation des U17 Féminines, est autorisée en SENIORS F, sous réserve du dossier médical de sur classement transmis et validé par la LIGUE, et dans la limite de 3 joueuses pouvant figurer sur la feuille de match
- ➔ La participation des U16 Féminines est interdite en SENIORS F.
  Décision CODIR District Aveyron Football du 08 juin 2026 :
  « Article 29 - Participation Pourront participer aux championnats Régional 1 Féminin et Régional 2 Féminin, – Les joueuses des catégories U20 F., Senior F., Senior-Vétérans F. – Les joueuses des catégories U18 F., et U19 F., bénéficiant, par application de l'article 73.1 des Règlements Généraux de la F.F.F., d'un surclassement simple ; – Les joueuses de la catégorie U17 F., dans la limite de trois (3) joueuses par feuille de match, bénéficiant, par application de l'article 73.2 des Règlements Généraux de la F.F.F., d'un double-surclassement. La participation des joueuses de la catégorie d'âge U16 F. est interdite ».

Art. 53 : Nouvelle organisation de la pyramide de nos championnats **dès la Saison 2026/2027**

- ➔ Il est créé 4 poules de 10 équipes en D3 (40 équipes au total au lieu de 36)
- ➔ Il est créé 4 poules de 10 équipes en D4 (40 équipes au total au lieu de 44)

☛ ***Pour comprendre cette évolution, en pièce jointe la nouvelle pyramide de nos championnats qui a été approuvé à 92,8% par l'AG du 20 juin 2026.***

Art. 55 : Explication des montées et descentes en D3 et D4 suite à l'évolution de la pyramide

- ➔ D3 et D4 : Le premier de chaque poule, monte en division supérieure
- ➔ D3 : Le dernier de chaque poule, descend en en D4
- ➔ D4 : Le 9éme et 10éme de chaque poule, descend en D5
- ➔ D5 : Les 1ers de chaque poule montent en D4 + les meilleurs 2émes pour combler les places vacantes (Besoin de 8 montées)

Art. 56 : Dans le cas de places vacantes dans une division, l'équipe classée DERNIERE ne pourra jamais prétendre à un repêchage (Décision CODIR du 08 juin 2026)

∞∞

L'ensemble de tous nos Règlements, avec les évolutions indiquées ci-dessus, peuvent être consultés sur le site du DISTRICT AVEYRON FOOTBALL, dans la rubrique :

« STATUTS ET REGLEMENTS »

*La mise à jour, intégrant les nouveaux règlements votés lors de l'AG du 20 juin 2026 à MOURET et applicable dés la saison 2026/2027 sera effective le **01 juillet 2026**.*